

Séance ordinaire du Mardi 3 Février 2015

Convocation : en date du 27/01/2015 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier – BLONDEL Frédéric - CORNU Julien - MOREL Didier - DEMONCHAUX David.

Mmes CLIPET Catherine - MELLIER-FOURNIER Isabelle - FLICOT Isabelle.

Absent excusé : Mr GRINCOURT Adrien a donné pouvoir à Mr MOREL Didier.

Mme MELLIER-FOURNIER a été nommée secrétaire de séance.

Le Mardi 3 Février 2015 à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation particulière.

➤ **Tarif de l'électricité pour la salle des fêtes :**

Les membres du Conseil décident de revoir le tarif de l'électricité à la baisse. Il est proposé un tarif à 0.20ct du KW.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

➤ **Bail de location pour le logement communal occupé par Mr Cornet et Melle Parmentier :**

A ce jour, aucun bail de location n'existe entre les locataires et la commune. Il va donc en être fait un prochainement.

➤ **Délibération pour le transfert des compétences pour la CCVV :**

La CCVV veut prendre les compétences pour les centres de loisirs, les relais d'assistantes maternelles et la promotion touristique du territoire.

Avant de délibérer, le conseil municipal souhaite avoir plus d'informations. Mr DEMAREST demandera à la présidente de la CCVV de venir à une réunion pour avoir plus d'explications.

➤ **Convention avec VEOLIA :**

Une convention pour l'entretien des poteaux incendie est parvenue en mairie. VEOLIA propose un tarif à 85€ HT par poteau et par an, soit un montant total de 935.00€ HT.

Les membres du conseil souhaitent se renseigner auprès du SDIS avant de s'engager avec VEOLIA.

➤ **Questions diverses :**

Fête locale :

Des demandes d'emplacement de la part de Mr Toupin et de Mr Bouvet sont parvenues en mairie pour la fête locale qui aura lieu le 7 juin prochain.

Le Conseil est d'accord et décide de leur verser à chacun une subvention de 75 euros.

Remise des diplômes de l'école de musique de la CCVV :

Mr le Maire informe que la remise des diplômes aux élèves de l'école de musique de la CCVV aura lieu le 15 février prochain à 14h30 à la salle des fêtes de Toeuffles.

La commune offrira à cette occasion le pot de l'amitié.

Demande d'adhésion à la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme :

Un courrier est parvenu en mairie pour prendre une délibération concernant une demande de la ville de Gamaches qui désire adhérer à la FDE 80.

Le Conseil décide de donner son accord avec 9 pour et 2 contre.

Monument aux Morts Cantonal de 1870 :

Le monument cantonal situé à Moyenneville a besoin d'être rénové. Mr le Maire de Moyenneville demande aux communes d'adhérer à cette action.

Le conseil accepte à l'unanimité et désigne Mr Cornu qui sera référant et participera aux réunions.

Perte des livres à l'école :

Des livres ont été mis malencontreusement à la poubelle. Une demande d'indemnisation a été faite auprès de l'assurance qui ne prend pas en charge ce sinistre. Mr le Maire propose de faire un bon de commande à Mme Briet pour racheter des livres.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Entretien des talus :

Mme CLIPET avait demandé un devis à l'entreprise URBAIN à Gueschart qui s'élevait à 53.50 € HT de l'heure avec 3 passages par an. Elle va demander des devis à d'autres entreprises. Mme MELLIER se propose, quant à elle, de se renseigner sur l'achat d'un matériel.

Le conseil n'y voit pas d'objection.

Travaux « rue Rapaudière » :

Mr le Maire et Mr DEMAREST ont rencontré Mme MAILLARD pour une acquisition de terrain. Un accord est convenu entre les deux parties afin d'élargir la route avec un alignement sur le coin du bâtiment.

Le géomètre est venu poser les bornes.

La commune va racheter la partie de terrain nécessaire au prix de 1€ le mètre carré.

La haie va être enlevée. Mr CALAIS va faire la clôture avec des piquets en ciment et un grillage.

Une haie de charmille sera plantée.

Convention avec Baie de Somme 3 Vallées :

Mme CLIPET souhaite que la commune adhère à une convention avec Baie de Somme 3 Vallées afin d'y inscrire le village dans un atlas paysager et patrimoniale.

Le conseil municipal donne son accord.

Cabine téléphonique sur la place du Hamel :

La cabine actuelle étant détériorée, celle-ci va être remplacée.

Panneaux signalétiques :

Mr DEMAREST informe qu'il a effectué une demande de devis pour les panneaux à la CCVV.

Mme CLIPET a remarqué que des balises aux intersections étaient cassées et va donc prendre contact avec la DDE pour les remettre en état.

Mme CLIPET propose également de repeindre les piquets des panneaux de signalisation.

Le conseil est d'accord. Mr CALAIS aura la charge de ce travail.

Stationnement du bus scolaire devant l'école :

L'institutrice, Mme Briet a remarqué que les parents d'élèves stationnaient sur l'emplacement réservé au bus, ce qui met en cause la sécurité des enfants.

Elle demande donc à ce qu'il y'ait un marquage au sol pour le stationnement du bus.

Le conseil approuve à l'unanimité et souhaite également faire passer un mot aux parents.

Stagiaire au sein de la commune :

Mr le Maire informe que Mr CALAIS ne souhaite pas encadrer un stagiaire.

Le conseil décide malgré cela, de prendre un stagiaire.

Eglise :

Mr PARIS a constaté que du torchis était tombé dans l'église.

La séance est levée à 23h30.